SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A24 TABAC; CIGARES; CIGARETTES; ARTICLES POUR FUMEURS

A24D CIGARES; CIGARETTES; FILTRES À FUMÉE DE TABAC; BOUTS DE CIGARES OU DE CIGARETTES; FABRICATION DES FILTRES À FUMÉE DE TABAC OU DES BOUTS

1/00 Cigares; Cigarettes
1/02 • à enveloppes particulières
1/04 • à bouts ou à bouts filtrants (bouts, bouts filtrants en soi A24D 3/00)
1/08 • avec des moyens d'allumage (compositions pyrophoriques C06C 15/00; briquets en soi F23Q)
1/10 • avec des éteignoirs
1/12 • avec des organes annexes pour retenir la cendre, des organes de maintien, ou d'autres équipements
1/14 • Cartouches de tabac pour la pipe
1/16 • Bagues pour cigares ou cigarettes (machines pour appliquer les bagues B65C)
1/18 • Emploi de produits spécifiés, autres que le tabac, pouvant être fumés

3/00 Filtres à fumée de tabac, p.ex. bouts filtrants, garnitures filtrantes (filtres en général B01D)**; Bouts pour cigares ou cigarettes** (bouquins pour pipes, fume-cigares ou fume-cigarettes A24F 7/00) **[3]**
3/02 • Fabrication de filtres à fumée de tabac (fabrication de papier ou de matériaux cellulosiques pour filtres D21) **[3]**
3/04 • Filtres à fumée de tabac caractérisés par leur forme ou leur structure **[3]**
3/06 • Emploi de matériaux particuliers pour les filtres à fumée de tabac **[3]**
3/08 • • de matériaux organiques comme matériaux de base ou constituants principaux (de matériaux à échange d'ions A24D 3/12) **[3]**
3/10 • • • de cellulose ou de dérivés de la cellulose **[3]**
3/12 • • de matériaux à échange d'ions **[3]**
3/14 • • de matériaux organiques comme matériaux additionnels (de matériaux à échange d'ions A24D 3/12) **[3]**
3/16 • • de matériaux inorganiques **[3]**
3/18 • Bouts pour cigares ou cigarettes; Leur fabrication (A24D 3/02 a priorité; fabrication des éléments de bouts, ou fixation des bouts, aux cigares ou aux cigarettes A24C 5/56; production de fume-cigares ou fume-cigarettes à partir de matières plastiques ou de substances à l'état plastique B29D 23/14; fabrication à partir de métal, voir les sous-classes appropriées de la section B) **[3]**